



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le **28 AVR. 2023**
ID : 087-218717809-20230405-2023011-DE

2023-011

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
Le 5 avril

Nombre de Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

en exercice -23- présents 18 votants 21

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, Mme ROCHETEAU, Mme DA SILVA, M. BERGERON, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD.

ABSENTS : M. PREUILH, M. FOURNIER, M. HAU, M. FIKRI, Mme LACOMBE

Pouvoirs : M. PREUILH donne pouvoir à M. CHARVILLAT, M. FOURNIER donne pouvoir à M. CHEVALIER, Mme LACOMBE donne pouvoir à Mme DA SILVA.

Madame Patricia ROCHETEAU a été élue secrétaire de séance

BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022

Après avoir entendu ce jour le Compte Administratif du Budget Principal de l'Exercice 2022, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'Exercice 2022, considérant les éléments suivants :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Excédent antérieur reporté	118 288,00 €	Excédent Antérieur reporté	249 328,65€
Résultat de l'Exercice 2022	404 958,57€	Solde d'exécution 2022	-99 319,56€
Solde d'exécution cumulé	523 246,57€	Solde d'exécution cumulé	150 009,09€
		Restes à réaliser au 31-12-2022	
		Dépenses	67 912,24€
		Recettes	88 453,33€
		Solde	20 541,09€
TOTAL À AFFECTER	523 246,57€	RÉSULTAT FINAL	170 550,18€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **DÉCIDE d'affecter le résultat de la Section de Fonctionnement comme suit :**

Excédent laissé en section de fonctionnement	523 246,57€
(Crédit du compte 002 sur BP 2023)	
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement.....	0,00 €
(Crédit du compte 1068 sur BP 2023)	
Affectation complémentaire « en réserves »	0,00€
(Crédit du compte 1068 sur BP 2023)	
	523 246,57€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 11/04/2023
Qualité : MAIRE

Le Maire,
Claudette ROSSANDER